

N/REF : 1/12/2025 0H01 C:000088 I:00014

V/Email reçu le Lundi 01/12/2025 a 0H01

ORIAS POITOU-CHARENTES

**LE FIEF DES PRISES - USSEAU
17220 SAINTE-SOULLE**

IMMEUBLE : ORIAS PC
LE FIEF DES PRISES USSEAU
21 ROUTE DE PARIS
17220 SAINTE-SOULLE

Sainte-Soulle, le 22 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : DEPOT / BUREAU

MOTIF : DEMANDE DE PRESTATION ASSISTANCE CURAGE/ PLOMBERIE POUR LA STE ORIAS PC
1/2

Donneur d'ordre : M. S. TOURON

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 09/12/2025 (PERSONNEL U4) - CITYA (DIALOGUE)
INTERVENTION POUR INSTALLER UNE POMPE DE RELEVAGE DANS LE GARAGE N-1

LE 11/12/2025 (PERSONNEL U2/U8) - CITYA (DIALOGUE)
INTERVENTION POUR REMPLACER LA 2EME POMPE DE RELEVAGE DANS LE GARAGE N-1
INTERVENTION POUR INSTALLER UNE POMPE DE RELEVAGE DANS LE PUIT PERDU
EXTERIEUR

LE 16/12/2025 (PERSONNEL U2/U4) - CITYA (DIALOGUE)
INTERVENTION SUR LA POMPE DU PUIT EXTERIEUR
CONSTAT : LE CABLE ELECTRIQUE DE LA POMPE ET LE TUYAU DE REFOULEMENT
ONT ETE SECTIONNE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA POMPE DE RELEVAGE EXTERIEUR

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PRESTATION POMPE RELEVAGE 09/12	2	100,00		100,00
1,00	PRESTATION POMPE RELEVAGE 11/12	2	500,00		500,00
1,00	PRESTATION POMPE RELEVAGE 16/12	2	250,00		250,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
2,00	Pompes relevage + Rallonges + Barrières	2	410,00		820,00

TOTAL H.T.	1670,00
T.V.A. a 20,00%	334,00
TOTAL T.T.C.En EURO	2004,00

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN